

## Les élus de la région rencontrent la ministre Charlebois

*Le jeudi 21 juin 2018, 11h05*



Laurent Lessard, Paul Vachon, Lucie Charlebois et Marc-Alexandre Brousseau lors de la rencontre concernant les déclarations du directeur de santé publique.

Crédit photo : Gracieuseté

**Le préfet de la MRC des Appalaches, Paul Vachon, le maire de la Ville de Thetford Mines, Marc-Alexandre Brousseau, ainsi que du député de Lotbinière-Frontenac, Laurent Lessard, ont récemment rencontré la ministre déléguée à la Santé publique, Lucie Charlebois, afin de faire le point sur les événements des derniers mois entourant le dossier des résidus miniers.**

Ils ont discuté des déclarations du directeur de santé publique de la région de la Chaudière-Appalaches, Philippe Lessard. Rappelons que ce dernier a émis plusieurs recommandations, s'opposant notamment à la réutilisation des résidus et aux visites touristiques sur les sites miniers.

Lors de leur rencontre, les élus ont pu aborder avec la ministre la réalité de la région, ainsi que les enjeux touchants, entre autres, le passif, minier, les travaux de génie civil, et le développement économique et touristique. La délégation a demandé à la ministre de valider si la direction de santé publique possédait une nouvelle étude pouvant motiver les sorties et commentaires des derniers mois. Ils ont insisté sur l'importance de rassurer la population quant aux niveaux de risque réel sur la santé.

«Rien, d'un point de vue scientifique, ne semble justifier l'entêtement de la direction de santé publique de Chaudière-Appalaches, surtout sept ans après la

fermeture de la dernière mine. On ne peut plus exploiter nos mines, et là, on voudrait nous empêcher d'être innovants, de développer et de revaloriser de façon sécuritaire par une hygiène industrielle adéquate les résidus générés par une exploitation centenaire. Je remercie donc ma collègue pour son écoute et son ouverture à soutenir la région», a déclaré Laurent Lessard.

Selon le maire Marc-Alexandre Brousseau, «certains» proposent des positions extrêmes qui vont à l'encontre de toute possibilité de développement pour la région. «Sans remettre en doute les conséquences de l'amiante et les défis de sa gestion, nous savons que le risque zéro n'existe pas. Après plus de 100 ans d'exploitation du chrysotile, nous croyons être, à juste titre, des experts dans le traitement des résidus miniers et dans le développement durable et sécuritaire. C'est ce que nous avons présenté à la ministre.»

On retrouve dans la région 50 km carrés de terrains miniers, soit l'équivalent de 15 terrains de football de bâtiments à convertir et près de 500 millions de tonnes de résidus miniers à transformer. Les haldes de résidus et les bâtiments industriels abandonnés font partie du paysage au quotidien, souligne le préfet Paul Vachon. «Sans tourner le dos à notre passé d'exploitation minière, nous sommes maintenant tournés vers l'ère post-amiante et proposons des solutions concrètes pour poursuivre notre essor. Aujourd'hui, le portrait de la région a bien changé et nous l'avons fait en reconnaissant le potentiel de ce passif tout en assurant la sécurité de notre population.»

Rappelons que lors d'une visite à Thetford Mines en avril dernier, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette, avait qualifié «d'extrêmes» les positions du directeur de santé publique concernant l'amiante.